

COMMISSION PERMANENTE DU SDEA

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du jeudi 15 septembre 2022 à 9h30
en salle Etienne Burger au SDEA
à Schiltigheim

sous la présidence de M. PFLIEGERSDOERFFER Frédéric

Membres présents : Mme/MM.

BARBIER Patrick ; **GEIST** Pierre ; **HITTINGER** Denis ; **INGWILLER** Bernard ; **JANUS** Serge ;
JEANPERT Chantal ; **LASTHAUS** Jean-Claude ; **LUTTMANN** Pierre ; **MANDRY**
Jean- Claude ; **MICHEL** Patrick ; **NETZER** Jean-Lucien ; **REINER** Denis ; **RIEDINGER** Denis ;
SCHAAL Thierry ; **SCHANN** Gérard ; **SCHULTZ** Denis ; **SENE** Marc ; **STUMPF** René ;
THIELEN Pierre ; **WOLF** Francis.

Membres représentés : Mme/MM.

BACH Francis (donne pouvoir à **PFLIEGERSDOERFFER** Frédéric)
GUILLIER Anne (donne pouvoir à **RIEDINGER** Denis)
HENTSCH Bernard (donne pouvoir à **PFLIEGERSDOERFFER** Frédéric)
HOFFSESS Marc (donne pouvoir à **SCHAAL** Thierry)
ISEL Roger (donne pouvoir à **LASTHAUS** Jean-Claude)

Membres absents excusés : Mmes/MM.

DECKER Claude ; **DOLLINGER** Isabelle ; **HUBER** Claude ; **IMBS** Pia ; **PANNEKOECKE**
Jean-Bernard ; **SUCK** David ; **WANTZ** Philippe.

Invité : M.

SCHIESTEL André, Trésorier du SDEA Alsace-Moselle

Assistaient en outre : Mmes/MM.

HERMAL Joseph, Directeur Général du SDEA
MELLIÉ Pascal, Directeur Général Adjoint du SDEA
HUFSCMITT Franck, Directeur de la Transition Écologique
NAGY Claire, Directrice de la Communication et Relations Usagers Clients
TOUSSAINT Hadrien, Directeur des Ressources Financières et Matérielles
MUSSLIN Nicolas, Chef de services Affaires juridiques
KOCH Valérie, Responsable Transformation Métiers

Date de convocation : 9 septembre 2022

BILAN DES SOLLICITATIONS MEDIAS DE L'ÉTÉ 2022

A la demande du Président, Mme Claire NAGY, Directrice de la Communication et des Relations Usagers-Clients, expose aux membres de la Commission Permanente que trois sujets ont été omniprésents dans les médias cet été.

Elle relève que :

- **le premier sujet est celui de la sécheresse avec quatorze publications dont cinq sur les filières BNI et matériaux biosourcés** : le SDEA, qui a engagé de très longue date une politique volontariste de préservation des captages d'eau potable de son périmètre de compétence a su se positionner plus récemment comme un pionnier en accompagnant les professionnels désireux de développer la filière BNI (cultures à faible consommation en eau telles que le chanvre) et ainsi mettre fin à la monoculture en se tournant vers des projets innovants et durables. A ce titre le SDEA, par la voix de M. Patrick BARBIER, Vice-Président en charge des thématiques eau, agriculture et alimentation et de la préservation de la ressource, a répondu à la sollicitation du journal *Les Echos*, dans l'édition du 27 août dernier.
- **le deuxième sujet concerne la présence des métabolites dans l'eau potable avec onze publications recensées** : une alerte médiatique ayant pour titre « à Hoerdt et alentours, des pesticides jusqu'à neuf fois le seuil réglementaire dans l'eau du robinet » a en effet été lancée par Rue 89 fin juillet. Entre autres réponses, le 3 août dernier, M. Denis RIEDINGER, Vice-Président en charge de la transition écologique et énergétique et de la gestion des milieux aquatiques et de biodiversité et Mme Estelle BURCKEL, Directeur Général Adjoint, ont répondu aux questions de France Bleu Alsace, afin de mettre en avant le principe de précaution souhaité par l'ARS et rappeler que l'eau reste consommable sans aucune restriction d'usage ;
- **le dernier sujet, avec trois publications, est relatif aux différents incendies qui se sont déclarés en quelques jours, laissant craindre une pollution du milieu naturel** : sollicitée par les DNA, Mme Estelle BURCKEL, en concertation avec M. Denis RIEDINGER, a fait part de l'ensemble des mesures de contrôle et de traitement opérées ou en voie de l'être, mettant ainsi une nouvelle fois en avant les compétences du SDEA en matière de gestion de crise et de réponses aux besoins futurs.

Elle explique qu'à ce jour, plus de 240 publications presse, radio, tv et web ont mis en avant les actions du SDEA au service des territoires et son savoir-faire, illustrant ainsi les métiers de notre syndicat au service du cycle de l'eau.

Elle indique enfin que le SDEA travaille actuellement sur sa politique de relations presse et médias, afin de communiquer davantage sur sa raison d'être, ses spécificités et ce qui en fait un modèle unique et une référence de la gestion publique locale et durable de l'eau.

APRES en avoir délibéré ;

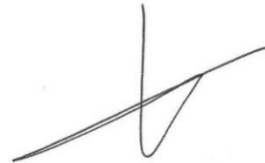
**LA COMMISSION PERMANENTE
A L'UNANIMITE**

- **PREND ACTE** des informations apportées par le Président et Mme Claire NAGY.

Suivent au registre les signatures des membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Délibération certifiée exécutoire

Le Président



Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

"La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Strasbourg (31 avenue de la Paix, BP 51038, 67070 Strasbourg Cedex) ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois. Pour les requérants résidant outre-mer ou à l'étranger, des délais supplémentaires de recours ont été prévus par le Code de justice administrative."

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20220915-2209008-DE
Date de télétransmission : 18/10/2022
Date de réception préfecture : 18/10/2022